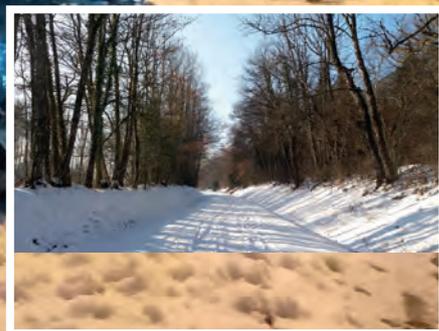
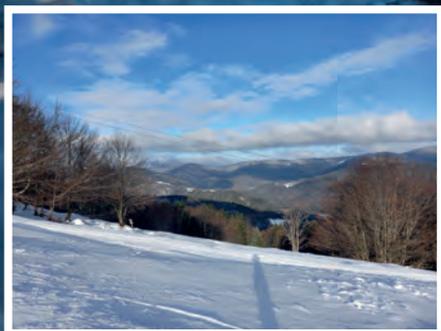


DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



Village que j'aime





Regardons autour de nous : la liste des pays écrasés par la guerre, l'oppression, la tyrannie, s'est une nouvelle fois allongée.

De nombreux peuples ne pourront, comme nous allons le faire, passer les traditionnelles fêtes de fin d'année dans la joie et dans la liberté.

Oui, il y a des moments où l'on oublie la chance que l'on a de vivre libre dans un pays comme le nôtre.

L'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie menace la paix pour les pays de l'Europe.

Au mépris de la reconnaissance de la frontière des États, nous devons comprendre que la paix que nous connaissons, n'est plus préservée telle que nous la concevions.

Le peuple ukrainien, ses dirigeants élus ont le courage de résister pour garder leur liberté.

Cela n'est pas sans nous rappeler qu'il y a 77 ans, le 23 novembre 1945, la 1^{ère} DFL débutait les combats pour la libération de notre village après plus de 4 années d'occupation.

Les défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui sont certes différents de ceux auxquels nos aînés ont été confrontés, mais nous sommes face à une période difficile, faite de perturbations qui causent du chagrin à certains, des difficultés financières à beaucoup d'autres et d'énormes changements dans la vie quotidienne de nous tous, sans évoquer les efforts que nous devons engager pour la protection de notre environnement.

C'est avec beaucoup de confiance et d'optimisme que je reste persuadé, qu'avec l'ensemble du conseil municipal, nous faisons les bons choix et prenons les bonnes orientations pour notre village.

Quelles que soient les incertitudes de l'avenir, je sais que nous allons tout faire pour passer d'agréables moments en famille ou entre amis. Que nous allons profiter de ces instants de paix, de repos, pour ouvrir nos cœurs et faire rentrer la magie de Noël dans nos foyers.

Chers habitants de DOLLEREN, je vous souhaite un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2023.

Votre Maire Sébastien REYMANN



MAIRIE

Heures d'ouverture au public :
mardi et vendredi de 9 h à 11 h
30 et de 17 h à 18 h.
Permanence de M. REYMANN,
Maire :
le mardi de 17 h à 18 h.
Permanence de
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :
le samedi matin sur rendez-vous.
Tél. : 03.89.82.02.12
Télécopie : 03.89.82.91.12
Email : dolleren.mairie@gmail.com
Site internet : www.dolleren.fr

**Attention ! la mairie a changé
d'adresse mail.**

**Mairie fermée pour congés du
19 décembre au 31 décembre
inclus.**

POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte le
lundi, mardi, jeudi, vendredi et
samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

DÉPART/ ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple chan-
gement d'adresse dans la
commune : dans votre intérêt,
n'omettez pas de le signaler au
secrétariat de la Mairie.

LISTE ÉLECTORALE

N'oubliez pas de vous inscrire
sur la liste électorale.

ANNIVERSAIRES HIVER 2023

JANVIER

Le 5
SIMON Paulette

Le 20
STEGER Gilbert

 79 ans
84 ans

Le 23
ERHARD Serge 71 ans

Le 28
HENSINGER Jacqueline 72 ans

FÉVRIER

Le 14
EHRET Bernard 72 ans

Le 23
TROMMENSCHLAGER Lilliane 88 ans

Le 24
TROMMENSCHLAGER Marie-Laure
73 ans

Le 28
GASSER Raymond 76 ans

MARS

Le 11
EHRET Joseph 88 ans

Le 12
MODISPACHER Heinz 76 ans

Le 14
KIPPELEN Joseph 82 ans

Le 15
TROMMENSCHLAGER Marthe
81 ans

Le 16
KESSLER Anne 88 ans

Le 26
SUTTER François 78 ans

NAISSANCES

Ambre
De Gaëtan DURIEZ et Clémence
LEROY
Le 9 octobre 2022 à MULHOUSE

Milo
De Simon ARGENTIERI et Ca-
mille BOESCH
Le 12 octobre 2022 à MULHOUSE

Lucian
De Fabio DUTRIAUX et de Char-
line ANCEL le 2 novembre 2022
à MULHOUSE

Lynna
De Christian KOCH et Joy WE-
BER
Le 3 novembre 2022
à MULHOUSE

Charly
De Théo DAJON et Charlène
FURTER
Le 10 novembre 2022
à MULHOUSE

MARIAGE

A Dolleren
Le 8 décembre 2022
Fatima AISSAOUI et Patrick
OSOWIECKI

DÉCÈS

Le 27 novembre 2022 à Dolleren
Rose STUDER

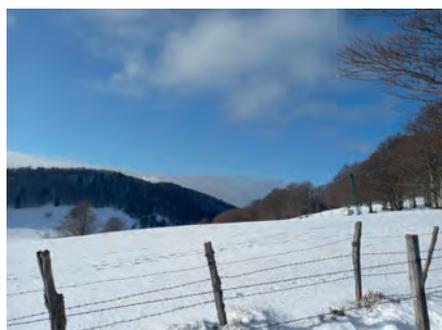
Le 4 décembre 2022 à Mulhouse
Joseph LEHMANN

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens et les jeunes
filles nés en 2007 devront se
faire recenser à la Mairie au
cours de l'année 2023, dans le
mois qui suit leur seizième anni-
versaire. Cette formalité est obli-
gatoire pour les enregistrer et
permettre leur convocation à la
journée défense et citoyenneté.
L'attestation de recensement
est obligatoire pour l'inscrip-
tion à tout examen ou concours
soumis au contrôle de l'autorité
publique.
www.defense.gouv.fr/jdc

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage des trottoirs et ca-
niveaux, ainsi que leur déneige-
ment, incombent aux riverains.
Merci de ne pas l'oublier en
cette période hivernale.



TARIFS DES TÉLÉSKIS

Les tarifs sont maintenus pour la saison 2021/2023 à :

TICKETS :

Petit téléski : 4 € (vendu par 5)

Grand téléski : 3 € l'unité

Forfaits pour journée entière d'exploitation :

Enfants de - de 15 ans : 9 €

Adultes : 14 €

FFS/étudiant et seniors de plus de 65 ans :
12 €

Forfaits demi-journée uniquement si ouverture de 13 h à 17 h :

Enfants de - 15 ans : 9 €

Adulte : 12 €

FFS/étudiant et seniors de plus de 65 ans : 10 €

Les enfants de DOLLEREN âgés de moins de 16 ans, dont les parents assurent un service bénévole aux téléskis, bénéficient de la gratuité des remontées mécaniques. Pour cela, il faut être en possession d'une carte-forfait à demander à Sébastien REYMANN. Cette carte est strictement personnelle et ne pourra pas être prêtée. Elle devra être munie d'une photo d'identité.

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire sur la liste des bénévoles. .

Contactez la mairie au 03 89 82 902 12.

www.dolleren-ski.fr



MODERNISATION DES MOYENS DE PAIEMENT

Il est rappelé que depuis octobre 2016, vous pouvez payer vos factures via internet et avec votre CB sur <https://www.payfip.gouv.fr>

Vous pouvez également bénéficier du prélèvement automatique de vos factures d'eau.

Les personnes intéressées pourront s'adresser auprès des services du TRESOR PUBLIC ou à la Mairie.

ÉVÈNEMENTS

Vœux du Maire, en association avec
la Commune d'OBERBRUCK
le samedi 14 janvier 2023
au
Foyer communal
d'OBERBRUCK

Repas de Noël des aînés :
le dimanche 15 janvier 2023 au
Foyer communal d'OBERBRUCK



COLLECTE DE SANG

Le jeudi 14 février 2023
à la salle polyvalente de Sewen.

BATTUES DE CHASSE

Samedi 17 décembre 2022

Dimanche 18 décembre 2022

Lundi 26 décembre 2022

Samedi 7 janvier 2023

Samedi 14 janvier 2023

Samedi 21 janvier 2023

Samedi 28 janvier 2023

SALLES COMMUNALES

PRESBYTÈRE

La commune de Dolleren loue les 2 salles de l'ancien presbytère pour des fêtes familiales durant toute l'année. Ces salles peuvent accueillir un maximum de 50 personnes et sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Elles sont pourvues d'une cuisine équipée notamment d'un lave-vaisselle professionnel, d'un réfrigérateur avec congélateur ainsi que d'une grande cuisinière.



SCHLUMPF

Dans un cadre naturel idyllique, le chalet du Schumpf est un endroit idéal pour une soirée en famille ou entre amis.

Avec une capacité de 25 personnes, une cuisine équipée : frigo, lave-vaisselle, four et cuisinière gaz... Vous y trouverez tout l'équipement nécessaire pour réussir votre fête.

La location est sous condition durant la période hivernale, suivant l'enneigement.

Prix de location des salles SCHLUMPF et PRESBYTÈRE à compter du 1er janvier 2023 :

La journée (uniquement en semaine) 65 €

Les deux journées (week-end) :
90 € et 25 € par journée supplémentaire.

Les locations des salles sont soumises aux règles de distanciation en vigueur.





5 NAISSANCES !

Lucian DUTRIAUX le 2 novembre 2022



Milo ARGENTIERI le 12 octobre 2022

5 petites frimousses déposent un beau rayon de soleil dans un ciel bien chargé.

Chers petits, vous êtes les bienvenus !

Souhaitons-leur une longue vie de bonheur, de réussite et de bonne santé.



Charly DAJON le 10 novembre 2022



Lynna KOCH le 3 novembre 2022



Manque sur la page
Ambre DURIEZ le 7 octobre 2022





AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2022

Le Conseil Municipal,

Vote un budget supplémentaire de 2 400,00 € permettant la prise en charge de l'enlèvement de la couronne du clocher de l'église. Cette somme sera compensée l'assurance.

Vote un crédit supplémentaire de 2 100 € pour la prise en charge du salaire de l'agent d'aide à l'école. S'agissant d'un contrat aidé, une aide de 1 600 € sera versée par la CEA.

Fixe le prix de l'eau pour 2023 à savoir :

Maintien du prix du mètre cube à 1,20 €, augmentation des frais de gestion à 15 € par semestre. La redevance anti-pollution pour l'agence de l'eau RHIN MEUSE reste inchangée à 0,35 € le m³.

Est informé du démarrage des travaux d'amélioration des captages d'eau. Les crédits ont été inscrits au budget.

Décide de maintenir les tarifs des remontées mécaniques.

Décide de facturer les frais de secrétariat et administratifs aux ASA. A savoir : ASA du HOLSCHLAG-KOPF 100 € et ASA du SPRICKELSBERG 300 € de frais de secrétariat et 132,24 € de frais d'affranchissement.

Décide l'acquisition d'une parcelle forestière de 1 ha 34 a 12 ca contiguë à la piste du SCHLUMPF au prix de 4 100 €.

Renouvelle la ligne de trésorerie arrivant à échéance le 31 décembre 2022.

Décide d'engager les travaux d'amélioration de l'éclairage public et vote les crédits nécessaires (voir article).

Approuve la souscription d'un emprunt de 50 000 € pour une durée de cinq ans pour financer les travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Sollicite une subvention auprès de la CEA pour les travaux de remplacement des fenêtres du bâtiment mairie-école.

Est informé des modalités de mise en vente du Pôle Numérique LA SOURCE.

Décide de la mise en réforme de certains biens qui seront sortis de l'actif de la commune.

Décide de limiter à 2 % l'augmentation du prix des loyers des appartements alors que l'indice applicable s'élève à 3,60 %.

A la demande de la Préfecture, confirme que la commune de DOLLEREN n'a pas de régime exceptionnel relatif à la durée légale de service des agents (durée légale de service 1607 heures).

Décide de porter la durée hebdomadaire de service de la secrétaire de Mairie à 35 heures à partir du 1^{er} janvier 2023.

Approuve l'augmentation tarifaire de la prévoyance des agents.

Modifie le montant de la participation de la commune à la prévoyance des agents.





DES NOUVELLES DE NOS CHÈRES TÊTES BLONDES

Dans le numéro de l'automne dernier, nous vous avons informé de la mise en place depuis la rentrée d'une garderie assurée les lundis et jeudis matins de 7 h 20 à 7 h 50, par Rachel VIDAL, afin de permettre aux parents qui travaillent de bonne heure de déposer leurs enfants à l'école avant l'horaire instauré.

Il n'y a eu de la part des parents aucune demande d'extension à d'autres jours de la semaine, mais les enfants adorent ce moment privilégié avec notre « Contrat Aidé ».

En effet, ce n'est pas une simple garde qu'elle propose aux enfants, mais ils sont amenés à créer avec elle une œuvre commune. Ainsi, après la réalisation d'un village indien, ils viennent de terminer un arbre à hiboux.

Ils y prennent tant de plaisir qu'ils ont envie de fréquenter l'atelier même lorsque leurs parents n'ont aucun besoin de faire appel à nos services, et tant pis si ce jour-là, il faut se lever plus tôt que de coutume.

B S



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Conversion en LED de tous les points lumineux de la Commune.

La notion de transition écologique constitue pour l'équipe municipale l'un des engagements de ce mandat. La volonté de convertir notre éclairage public en énergie respectueuse de l'environnement tout en accomplissant des économies financières non négligeables est au cœur du programme.

L'intention de procéder à cette opération de mise aux normes des points lumineux de la commune devait s'étaler sur la mandature, à raison d'une campagne annuelle de conversion en LED. Après une période de démarchage, la Commune a passé contrat avec l'entreprise HP PROLED, fabricant établi à BRUNSTATT-DIDENHEIM, pour le remplacement de l'ensemble des luminaires par des LED.

Aujourd'hui nous sommes fiers de vous annoncer la rénovation « verte » de l'ensemble du parc d'éclairage public sur la totalité de la commune.

Dans la pratique, sur la partie RD 466 seront installés des luminaires routiers neufs sur les poteaux existants, soit une quarantaine de points lumineux.



Les autres rues du village seront équipées de luminaires de type cygne toujours sur les mâts existants, soit une cinquantaine de points lumineux.



Dans les rues où les poteaux ont une exposition favorable plein sud, des luminaires hybrides (solaire électrique) seront installés.

Tous ces points lumineux seront équipés d'un détecteur de présence permettant un abaissement de la puissance à 10 % en cas d'inactivité et ils montent à 70 % en cas de détection de présence. Une dizaine de points lumineux seront concernés. C'est une première dans notre vallée !



Le fait de se donner le temps de la réflexion nous a permis d'accéder à ces nouvelles technologies qui nous ouvrent la porte d'une gestion future de l'éclairage par atténuation ou extinction partielles.

Ces installations seront encore mises en place cet hiver.

Le coût de ces travaux a été estimé à 72 700 €. D'ores et déjà l'établissement public TERRITOIRE D'ENERGIE D'ALSACE nous octroie une aide financière de 22 700 €. Une aide au titre du certificat d'économie d'énergie de 4 650 € est également attribuée. Nous en sommes donc à 37 % d'aides. Nous attendons également un retour de la CEA.

Pour financer ces travaux, la commune a souscrit un emprunt de 50 000 €.

L'économie d'énergie sera conséquent, à savoir de l'ordre de 34 000 kwh/an. Au tarif actuel cela représente une économie de plus de 5000 € par an.

Autre précision, ce nouveau matériel est garanti 10 ans pour l'éclairage routier et 5 ans pour l'éclairage des rues. Durant cette période, il ne devrait pas y avoir de coût d'entretien !

A notre grande satisfaction, le bilan carbone sera divisé par cinq !

Nos anciennes têtes d'éclairage partiront toutes dans une filière de recyclage.

L'aboutissement de cet investissement, explique aujourd'hui la suspension de l'entretien des luminaires existants. L'entreprise se chargera de traiter ces points en priorité.



VÉRONIQUE, LES GRANDES VACANCES...

Après près de quarante années de service, il est temps pour moi de quitter mes fonctions de secrétaire de Mairie et de faire valoir mes droits à la retraite.

J'ai débuté ma carrière ici à DOLLEREN le 1^{er} mars 1983, après trois années d'activité dans le privé.

Recrutée par Georges KOENIG, maire de 1981 à 1983, j'ai collaboré avec plusieurs Maires :

- Claude TROMMENSCHLAGER de 1983 à 2014,
- Jean-Marie EHRET de 2014 à 2020,
- et Sébastien REYMANN depuis lors.

J'ai travaillé avec 10 adjoints au Maire :

- Pierre KESSLER de 1983 à 2010,
- Armand LAURENT de 1983 à 2014,
- Jean-Pierre WEISS de 1995 à 2008,
- René UHLEN de 1995 à 2001,
- Roger TROMMENSCHLAGER de 2001 à 2014,
- Félice ZWINGELSTEIN de 2008 à 2014,
- Sébastien REYMANN de 2014 à 2020,
- Et depuis les dernières élections de 2020 :
Pascal GAUTHRON, Brigitte STUDER et Jacques LANDENWETSCH.



J'ai également côtoyé 35 conseillers municipaux.... Dont 10 conseillères. Il a fallu attendre 1989 pour voir élire la première femme conseillère municipale, à savoir Félice, et 2020 pour aboutir à une petite parité.

J'ai pris la succession de Virginie GEBEL qui était secrétaire de mairie de 1963 à 1983. Elle a quitté ses fonctions pour partir à la retraite. Eh oui, les secrétaires de mairie de DOLLEREN restent fidèles à leur poste pendant plusieurs décennies. Cela est de bon augure pour notre petite administration.

J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec cinq ouvriers communaux : Louis, Gérard, Michel, Matthieu et Jean-Marc, trois agents de services, et deux ATSEM.

Au cours de ma carrière, j'ai préparé et assisté à la célébration de 73 mariages. Dans un registre moins plaisant, j'ai enregistré 144 décès. Et.... Deux naissances sur le sol de DOLLEREN !



J'ai préparé 39 budgets et autant de comptes administratifs.

A peu de chose près, le nombre de séances du conseil municipal avoisine 160 (désolée, je n'ai pas fait le compte exact).

J'ai également vu la réalisation de quelques grands projets :

- L'amélioration de la traversée du village, l'installation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales... je précise qu'il n'y avait pas de trottoir à DOLLEREN en 1983 !
- Plusieurs chantiers de voirie ont été réalisés : la ROUTE DU SCHLUMPF, La RUE DES PRES, la RUE DU MOULIN, la Rue du BUHL, les différents parkings le long de la RD, la PLACE DE L'EGLISE...
- Le bâtiment du Presbytère a été totalement rénové avec la création de deux salles socio-éducative, et deux logements,
- La Mairie Ecole : cour de récréation, préau, façade, atelier communal, salles de classe et plus récemment, l'accessibilité et le remplacement de fenêtres.
- Le GRABER : en espérant une mise en exploitation dans les meilleures conditions possibles et très rapidement,
- La rénovation de l'église,
- L'aménagement et la mise aux normes de la station du SCHLUMPF dont le refuge,
- Le terrain multisports et l'aire de jeu,
- Actuellement, l'amélioration du captage de l'eau et de l'éclairage public.

Le travail en mairie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Il y a eu des évolutions notoires, avec

le passage de la bonne vieille machine à écrire au tout numérique. Ces évolutions ont pour une large part amélioré certaines prises en charge, notamment concernant les écritures répétitives (comptabilité, facturation, paie). La numérisation a également permis un transfert Etat/mairie générant la fermeture de services, la Trésorerie de Masevaux en étant l'exemple le plus récent.

Et puis, au cours de ces décennies il est des dossiers qui laissent une impression d'inachevé, ou de regrets :

L'école :



Au cours de ces quarante années, à une petite exception près, nous avons eu à faire face à des interrogations concernant les effectifs scolaires. Quel stress, pour les élus et les enseignants de savoir si les effectifs permettaient de maintenir la structure actuelle! En 2022 c'est toujours d'actualité ! Cela est d'autant plus surprenant qu'il y a assez d'enfants à DOLLEREN ! Pourtant, le maintien d'une scolarité dans le village est essentiel pour la vie même de notre communauté ! Et quel confort pour les enfants de travailler dans une structure adaptée et sans transport. Dommage que cela n'ait pas été compris.

Les finances :

Au cours de ces dernières décennies, les collectivités locales ont été invitées à fournir de gros efforts budgétaires. Leurs finances ont été malmenées : réduction de 60 % de la DGF, réduction des aides, transfert de charges... A cela s'ajoute les pertes des ressources du bois du fait de l'attaque des scolytes. La gestion d'une commune devient un véritable casse-tête !

Le fonctionnement des institutions :



Il fut un temps où il était facile d'obtenir un interlocuteur sur un simple appel téléphonique. Maintenant, avec la fermeture des services, eh bien... nous avons les plateformes ! Attention, je n'accable pas les fonctionnaires, la rationalisation et les coupes budgétaires les affectent autant que nous. Le contact humain s'y perd, même si chacun fait preuve de bonne volonté ! Cela implique un certain recentrage. Bref, j'ai débuté en pleine décentralisation, je termine en pleine reconcentration ! Dommage.

La ressource en eau :

Beaucoup de travaux ont été faits à Dolleren : mise aux normes, électrification, station de traitement. Mais il manque toujours un maillage complet des communes de la haute vallée. Une gestion solidaire de nos ressources sur l'arrière vallée serait nécessaire.

La vie du village :

J'ai vu la fermeture de notre épicerie, de nos bistrotts, la création d'un RPI... Le village semble prendre tout doucement le chemin d'un patelin dortoir. Il convient de sauver ce qui peut l'être, l'école, les activités de la MJC, la section du troisième âge, le corps et l'amicale des sapeurs pompiers, les fêtes villageoises et autres journées citoyennes. Tous ces événements créent du lien social et permettent aux dollérois de se rencontrer.

La solidarité :

... Quelle qu'elle soit : humaine, politique et sociale. J'avoue avoir été désagréablement surprise par les choix des électeurs dollérois lors des dernières élections ! Dolleren a toujours été un village ouvert et accueillant, que signifie ce repli ?

Maintenant s'achève pour moi une aventure de près de 40 ans.



Marie-Charlotte VILLEMEN travaillera en solo à partir du 1^{er} janvier. Pendant ces 7 mois de formation, j'ai rencontré une personne efficace et pleine de bonne volonté. Elle a su s'installer dans la fonction et saura répondre à vos besoins. Je peux juste l'assurer d'une chose : elle ne va pas s'ennuyer dans ce boulot !

Monsieur le Maire, Sébastien, je t'ai vu débiter dans la fonction de Maire, et je dois dire que tu as su en enfile le costume. Il y a du boulot, des complications, de la technocratie, des tensions entre voisins, de la paperasserie... Je te souhaite encore plein de courage pour la poursuite de ta mission. Tu as su t'entourer d'adjoints et de conseillers municipaux efficaces.

J'achève ce propos par une pensée particulière :

- Pour Claude TROMMENSCHLAGER. Nous avons débuté dans nos fonctions respectives en même temps en mars 1983 et cette collaboration a duré 31 ans. Que de chemin parcouru et de projets aboutis!
- Pour Félice ZWINGELSTEIN. J'ai toujours apprécié de travailler avec toi Félice. Tu as très discrètement mené tes projets, le dernier en date étant le sentier pédagogique. Je tenais ici à te remercier pour ta gentillesse et ta disponibilité au cours de ces années.
- Pour Jean-Marie EHRET aussi. Ton mandat s'est achevé par un confinement. Sache que j'ai apprécié notre collaboration.

Je ne voudrais pas finir sur une note triste, mais il y a des personnes qui ne sont plus là et que j'ai particulièrement appréciées : Armand LAURENT, l'homme de théâtre, que la rigueur budgétaire et administrative agaçait; Jean-Pierre WEISS, l'artisan charpentier, qui avait un œil expérimenté sur les travaux du bâtiments, que de fois est-il venu en mairie avec un marteau; Pierre KESSLER, le voyageur : il fallait emmener du courrier à Masevaux, il y allait! représenter la commune lors d'une AG, il y allait! il était omniprésent en mairie pendant toute la durée de son mandat.

Merci à vous tous chers Dollérois pour votre gentillesse. Une page se tourne, si vous deviez me rencontrer en Mairie ce sera en tant que simple usagère.

Bonnes fêtes de fin d'année.

*Véronique TROMMENSCHLAGER
Secrétaire de Mairie
du 1^{er} mars 1983
au 31 décembre 2022.*





11 NOVEMBRE 2022

Retour en images sur la cérémonie du 11 novembre qui avait lieu à Dolleren cette année. Le maire, Sébastien Reymann, a rendu hommage à nos soldats qui ont combattu jusqu'à cette signature de l'armistice, le 11 novembre 1918.

Il a lu le message de la Ministre déléguée aux anciens combattants et la liste des soldats morts en OPEX en 2021-22.

Nous avons cette année la joie d'accueillir le sénateur Christian Klinger ainsi que le député Raphaël Schellenberger.

Ils ont déposé une gerbe avec les représentants des trois communes, en présence du corps des sapeurs-pompiers de Dolleren-Oberbruck-Rimbach ainsi que des JSP, des marins de l'école de Belfort et de nos petits écoliers accompagnés de leurs professeurs.

Tous les participants ont entonné la Marseillaise pour enjoliver la cérémonie.

Le sénateur a remis 4 médailles aux jeunes qui sont intervenus lors de l'accident de luge du Schlumpf. Les récipiendaires sont : Stéphane Studer, Louis Studer (représenté par son frère Pierre), Victor Reymann et Benjamin Munsch.

Après la commémoration, tout le monde s'est dirigé vers le presbytère où une collation était offerte par la commune.

Les élus remercient la population qui s'est associée à cette manifestation.

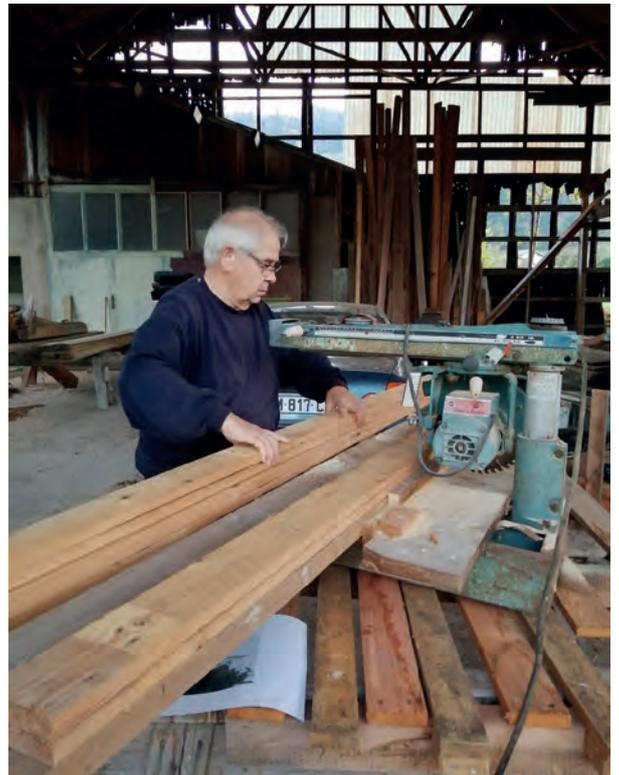


FÉERIES DE NOËL

Depuis fin septembre, la commission déco travaille d'arrache-pied, deux après-midis par semaine, les lundis et vendredis, pour parer le village de ses habits de fête en prévision du Noël à venir. Nous avons eu la chance de voir grossir nos rangs par trois membres supplémentaires, et non des moindres, puisque nous pouvons compter à présent sur un élément masculin en la personne de Lucien EHRET qui nous a été bien utile pour l'assemblage et le perçage des jolis sapins blancs étoilés que vous voyez fleurir sur les différentes placettes du village.

Merci à Daniel BAUER qui nous a fourni les planches pour la réalisation de ces sapins et qui a pris de son temps pour nous les scier, prêts à être peints.

Francis WECKNER et Lucien ont également réalisé les jolis panneaux ciselés à l'entrée du village, travail qui leur a pris beaucoup de temps et d'énergie. Toute notre gratitude va aussi à eux.



Bien sûr, nous ne pouvons rivaliser avec les réalisations des villes, telle celle de Masevaux, qui une nouvelle fois a planté un décor féérique dans toute la cité, mais, à notre échelle, nous essayons de rendre notre cadre de vie plus attrayant.

Pour la troisième année consécutive, les enfants de l'école ont apporté leur contribution par la réalisation des sujets qui ornent le grand sapin, place de la mairie.

Merci à eux et à l'équipe enseignante, aux généreux donateurs de sapins (Mmes et MM. Marc BIHL, Bernard KESSLER et Jean-Michel STUDER), aux membres de la Commission déco (Frédérique BAEUMLER, Madeleine, Michèle et Lucien EHRET, Valérie KESSLER, Marie-Laure LAURENT, Mireille LIEBY, Françoise RAFFIN, Malou SCHMIDLIN, Paulette SIMON et Yvette WECKNER) aux messieurs de l'équipe qui procède à la mise en place (Etienne BAEUMLER, Serge EHRARD, André et Bernard EHRET, Bernard



GEBEL et Francis WECKNER) et enfin à Laurent LERCH de Masevaux, qui, à nouveau, a mis à notre disposition du contre-plaqué pour réaliser nos décors.

Samedi 3 décembre, pour remercier toutes les petites mains qui ont mis la main à la pâte, la Commune a organisé une petite cérémonie pour procéder au lancement des illuminations de Noël et a invité tous les acteurs, petits et grands à une soirée « Mannalas », arrosée de jus de pomme et vin chauds.

Je profite de cet article pour inviter celles et ceux qui le désirent à nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et l'ambiance des séances est très conviviale, chacune se terminant par le partage d'un goûter et d'une boisson chaude.

Brigitte STUDER, deuxième adjointe, responsable de la Commission déco.



CONSEIL DE FABRIQUE DE DOLLEREN

Le dernier week-end du mois de novembre a été marqué par la vente de couronnes de l'Avent et arrangements de Noël, confectionnés par les membres et bénévoles du Conseil de Fabrique.

Cette année un choix de près d'une centaine de réalisations a été proposé ; les arrangements ont été confectionnés à partir d'éléments que nous offre la nature et vous avez pu égayer vos tables, vos portes d'entrées et aussi offrir à vos proches l'une de nos réalisations.

Le succès a dépassé notre attente et le produit de nos après-midis de bricolage du mois de novembre a trouvé rapidement preneur sur les deux jours d'exposition.

Cette opération a également été pour nous l'occasion d'une belle aventure, riche de belles rencontres et de beaux échanges, malgré un contexte économique un peu morose.

Soyez remerciés pour votre soutien, les recettes collectées à cette occasion nous permettent de faire face aux dépenses quotidiennes nécessaires au bon entretien du bâtiment de l'église, dont la charge incomberait à la municipalité si le budget annuel du Conseil de Fabrique s'avérait insuffisant.

Cette année une tombola gratuite a également été proposée à tous les visiteurs ; il fallait deviner le nombre de bouchons ornant l'une des compositions, le lot d'un stère de bois offert par Franck Kessler a été gagné par Brigitte Studer qui a trouvé le nombre exact soit 80 bouchons !

Les membres du Conseil de Fabrique.



DU CÔTÉ DE LA MJC

Maison des Jeunes et de la Culture, maison pour tous

Les activités proposées pour la saison 2022-2023 depuis septembre «vont bon train» et connaissent un vif succès.
La MJC revit !



- La section «3^e Âge» animée par les fidèles Marie-Rose et Lisette le jeudi tous les 15 jours de 14 h à 18 h pour jouer à la belote et aux petits chevaux et «goûter» conviviaux en fin de séance serait ravie d'accueillir de nouveaux participants, peu importe leur âge.

Contact : Marie-Rose NAEGELEN (03.69.19.59.45) et Lisette MERSIOL (03.89.82.98.20)
Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

- Les cours de Hatha Yoga pour adultes se déroulent le lundi soir : 1^{re} séance à 18 h et la 2^e séance à 19 h 30.

Contact : Christiane RUDLER (06.82.18.51.64) mail : christiane.rudler@gmail.fr

- Les cours de Zumba :

pour les ados et adultes le mardi soir de 19 h à 20 h

pour les plus jeunes de 6 à 11 ans le mercredi matin de 11 h à 12 h

Contact : Nathalie DAUM (06.62.78.88.68) mail : nathcurly@gmail.com



- Les cours de Dessin :

Pour enfants à partir de 9 ans et adultes sans limites d'âge avec 2 créneaux, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 30.

Professeur artiste peintre Joël LEBRE



L'adhésion à la MJC de Dolleren qui intègre l'assurance est obligatoire pour toute activité.

Le montant de la cotisation est de 10 € pour une carte individuelle et de 16 € pour une carte familiale.
Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter la présidente de la MJC Yvette WEC-KNER au 06.23.84.30.29 ou par mail weckyfdoller@tv-com.net

HOPLA ROT

Chronique de l'USOD

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la coupe du monde de football bat son plein. L'équipe de France vient de passer aisément le premier tour et attend de pied ferme ses prochains adversaires.

Lorsque vous lirez cet article, le Qatar aura couronné le champion du monde 2022.

Plongeons-nous, sans filet, dans les coulisses - ou plutôt les vestiaires - de l'Union Sportive Oberbruck-Dolleren.

L'équipe 1 : Dribble les obstacles et tacle ses détracteurs

Après un maintien difficile mais méritoire, l'équipe s'attend de toute évidence à vivre à nouveau une saison compliquée. D'aucuns lui prédisent d'ailleurs une descente aux enfers. La première rencontre (défaite 4-0) semble leur donner raison. Mais Jo, l'entraîneur, ne l'entend pas de cette oreille. Son retour en défense centrale stabilise l'équipe et les résultats positifs s'enchaînent. Tant et si bien qu'à 3 matches de la fin du cycle aller les rouges occupent une belle 6^e place (sur 12), bien loin de la zone rouge. En restant sur cette bonne dynamique, il est permis d'être optimiste.

L'équipe 2 : Des difficultés... transversales

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses ne se présentent pas au mieux pour l'équipe seconde. Les défaites, parfois très sévères, se succèdent et le moral en prend un coup. Pourtant ce n'est pas la bonne volonté qui manque, loin s'en faut. Il faut saluer l'investissement de ceux qui, dimanche après dimanche, font le dos rond et acceptent de faire leur boulot malgré les circonstances. La blessure des uns, l'indisponibilité des autres, le manque de réalisme offensif, la fébrilité défensive : autant de facteurs sources de déconvenues (10^e sur 11)

Les U18 : Dans une dynamique d'accession

Bien installés sur le podium (3^e sur 10), les U18 comptent bien accéder à l'étage supérieur au printemps. Forts de leurs 4 victoires, contre une seule défaite, la route vers la montée semble toute tracée. Certains éléments s'en viennent même à évoluer épisodiquement en seniors, preuve de leurs qualités de footballeurs. Rendez-vous après les fêtes où une tâche bien plus ardue les attendra face à des adversaires plus coriaces.

Les U15 : Avertissement : la saison promet d'être longue

Les U15 n'ont connu que des défaites à ce jour et, match après match, les têtes et les jambes bien lourdes, ils ne voient pas le bout du tunnel. Il est vrai que l'effectif de ce groupe est très limité et la moindre blessure ou la moindre absence lui porte préjudice. D'autant plus que le comportement de l'un ou l'autre joueur est loin d'être exemplaire. Vivement la trêve...

U13A : Le goût de la victoire

7 matches, 7 victoires : il n'y a pas grand-chose à ajouter. Voilà une équipe qui donne entière satisfaction. En ne laissant que des miettes à ses adversaires, la victoire appelant la victoire, elle marque le championnat de son empreinte. De quoi s'attendre à un avenir radieux pour ces jeunes talentueux.

U13B : A la découverte du football

Moins aguerris que les précédents-certains découvrent à peine le football- ces joueurs n'ont pas d'ambition démesurée, sinon celle de donner le meilleur d'eux-mêmes tout en glanant l'un ou l'autre point par ci par là. Avec une marge de progression intéressante.

U11A : Engagement sans faute

Pas de classement officiel chez les U11 mais pour eux le foot demeure un sport, une compétition et non seulement un loisir. Tant et si bien que les résultats sont très encourageants et la victoire est régulièrement au rendez-vous de leurs rencontres. De bon augure pour les joutes futures.

U11B : Coup d'envoi... de la compétition

Pas toujours facile de passer du foot loisir des débutants à du « vrai » football. Pourtant, même si les résultats ne sont pas mirobolants, ces joueurs proposent un jeu plutôt bien organisé. A confirmer dans les prochaines rencontres.

U9 ET U7 : Gros effectifs et... buts en or

Les entraîneurs ont fort à faire pour gérer un effectif pléthorique. Mais quel plaisir de voir évoluer ces petits qui explosent de joie à chaque but marqué par leur équipe. Pourvu que, avec le temps, ils gardent cette envie de jouer.

La trêve est là. De quoi reposer les corps et les esprits. En attendant une reprise sans aucun doute riche en émotions.

Bonnes fêtes à tous et...Allez les rouges !!!



Équipe 1

Manque sur la photo : Anthony, le fils du nouveau président de l'USOD, Gilles Weiss.

APPRENTIS JARDINIERS...

Jeudi 18 octobre, nous avons aidé Jean-Marc à préparer les jardinières qui vont décorer le village. On a versé de la terre dans les pots juste au fond, ensuite, nous avons déposé les oignons. On a rempli nos pots jusqu'en haut. On a même préparé des pots pour la classe...

Ce n'est pas fini, depuis, on les arrose tous les jours avec de l'eau...



LES PAGES DE L'ÉCOLE

Afin de financer différents projets, dont l'un avec le Moulin Nature à Lutterbach (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), l'école de Dolleren vous propose une vente de choucroute. Vous trouverez plus d'informations et un bon de commande dans ce Dolleren infos. N'hésitez pas ! MERCI BEAUCOUP !

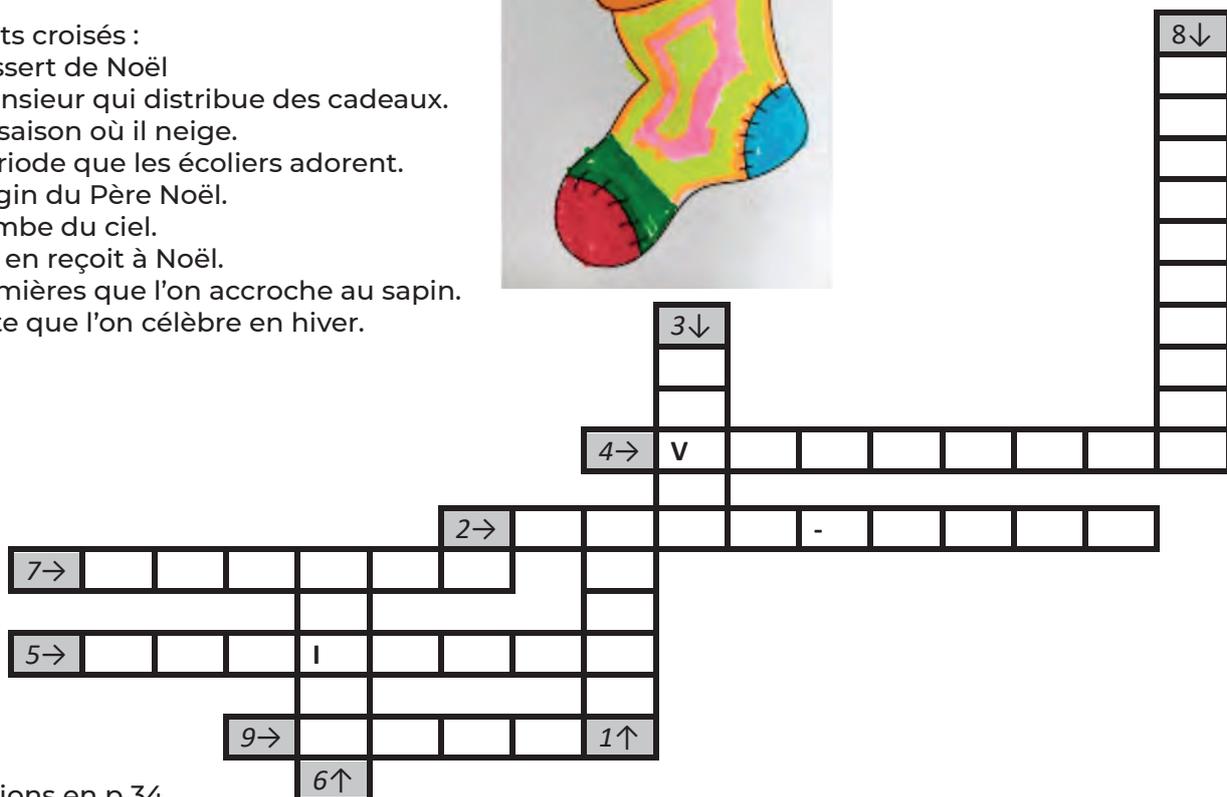
La classe de CE1 CM1 CM2 vous a préparé des charades, des devinettes, des mots mêlés, ... Amusez-vous bien et passez de joyeuses fêtes de fin d'année!



1. Mon premier est un déterminant possessif.
Mon second se trouve à la boulangerie.
Mon tout est l'arbre de Noël.
2. Mon premier est la première syllabe du cri de l'âne.
Mon second est une larve de la terre.
Mon tout est une saison.
3. Qu'est ce qu'un chat qui tombe dans la peinture ?
4. M et Mme « Descendras du ciel » ont cinq enfants .Comment s'appellent-ils ?



5. Mots croisés :
 1. Dessert de Noël
 2. Monsieur qui distribue des cadeaux.
 3. La saison où il neige.
 4. Période que les écoliers adorent.
 5. Engin du Père Noël.
 6. Tombe du ciel.
 7. On en reçoit à Noël.
 8. Lumières que l'on accroche au sapin.
 9. Fête que l'on célèbre en hiver.



Solutions en p 34

6. Mots mêlés : CLOCHE – BOUGIE – ROTI – ANGE – GUIRLANDE – CHORALE – GANTS – MANTEAU – BISCUIT – DECORATION – VEILLE – RUDOLPHE – JOYEUX NOEL

A	B	C	D	E	R	O	T	I	E	F	G	H	I	G
G	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	A	T	U	U
A	V	C	H	O	R	A	L	E	W	X	N	Y	Z	I
N	A	B	C	D	B	U	E	F	G	H	G	I	J	R
T	K	L	M	N	A	I	O	P	Q	R	E	S	T	L
S	U	V	W	E	X	Y	S	Z	A	B	C	D	E	A
F	G	H	T	I	J	K	L	C	M	N	O	P	Q	N
R	S	N	T	U	V	W	X	Y	U	Z	A	B	C	D
D	A	E	F	G	H	I	J	K	L	I	M	N	O	E
M	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	T	Z	A	B
D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	C	D	E	F	G
H	I	J	K	L	M	N	O	P	V	Q	R	S	T	U
V	C	L	O	C	H	E	W	X	Y	E	Z	A	B	C
D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	I	O	P	Q
B	O	U	G	I	E	R	S	T	U	V	W	L	X	Y
Z	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	L	M
R	U	D	O	L	P	H	E	N	O	P	Q	R	S	E
J	O	Y	E	U	X	N	O	E	L	T	U	V	W	X



7. Mots mêlés : NICOLAS – ANE – MITRE – ANGE- CHOCOLAT

N	R	T	I	O	P	M	K	L	O
D	I	S	T	U	I	P	M	J	D
T	O	C	H	O	C	O	L	A	T
U	P	H	O	R	U	I	O	P	R
A	N	G	E	L	E	T	A	Y	P
P	O	P	M	G	A	N	E	Y	O
M	I	T	R	E	J	S	O	P	K



8. Le Père Noël se fait capturer par 3 brigands pendant sa tournée. Il aimerait trouver le moyen le plus rapide pour continuer sa distribution de cadeaux. Pour cela il doit choisir entre les 3 propositions des brigands : se faire lécher les pieds par ses rennes pendant une heure, se lancer du haut d'une falaise ou se mettre avec un ours blanc. Que choisit-il ?

9. Mon premier est un synonyme de papa.
 Mon second est une fête en hiver.
 Mon tout dépose des cadeaux.



Solutions en p 34

10. Le père Noël veut déposer des cadeaux chez les enfants mais la porte est fermée. Alors il passe par la cheminée et reste coincé. Pourquoi ?

11. Mon premier est le contraire de froid.
 Mon second est la première syllabe de koala.
 Mon troisième est la sixième note de musique.
 Mon quatrième est chaude au masculin.
 Mon tout est une boisson sucrée.



12. Mon premier est la première syllabe de guitare.
 Mon second est la 18^e lettre de l'alphabet.
 Mon troisième est le département numéro 40.
 Mon tout est une décoration que l'on met sur le sapin.



13. Avec qui est-il interdit de passer Noël ?

14. Pourquoi met-on deux points sur le E de NOEL ?

15. Mon premier est la 11^e lettre de l'alphabet.
 Mon second est une partie du corps.
 Mon tout, on l'offre à Noël.

16. Mon premier est le cousin du cerf.
 Mon second est le résultat de 1 + 1.
 Mon tout se mange à Noël.



17. Mots mêlés : TRAINEAU – BUCHE - ETOILE – BONNET – NOEL – BOULE – HOTTE – LUTIN - FLOCON – HOUX-AVENT – DINDE – NEIGE - CHEMINEE - SAPIN – CRECHE – CADEAU – GUI – PERE NOEL – RENNE

A	B	C	E	T	O	I	L	E	D	C	E	P	F	T	G
B	L	H	I	J	K	L	M	N	O	A	P	E	Q	R	R
O	S	U	T	A	V	E	N	T	U	D	V	R	W	A	X
U	Y	Z	T	A	B	C	N	D	E	E	F	E	G	I	H
L	I	J	K	I	L	M	E	N	O	A	P	N	Q	N	R
E	S	T	U	V	N	W	I	X	Y	U	Z	O	A	E	B
C	D	E	F	G	H	I	G	J	K	L	M	E	N	A	O
S	A	P	I	N	P	Q	E	R	S	T	U	L	V	U	W
X	Y	B	O	N	N	E	T	Z	A	B	C	D	E	F	G
H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	H	R	S	T	U	V
W	H	O	T	T	E	X	Y	D	Z	A	O	B	C	D	E
F	F	G	H	I	J	K	L	M	I	N	O	U	P	Q	R
L	S	T	U	V	W	N	X	C	Y	N	Z	A	X	B	C
O	D	E	F	G	O	H	I	J	H	K	D	L	M	N	O
C	P	Q	R	E	S	T	U	V	W	E	X	E	Y	Z	A
O	B	C	L	D	E	F	G	H	I	J	M	K	M	P	O
N	O	P	I	R	C	R	E	C	H	E	P	I	T	A	Q
S	T	U	N	L	M	P	I	D	S	E	T	O	N	P	O
T	R	E	N	N	E	U	O	O	G	U	I	P	H	E	A
U	A	T	R	P	R	P	M	P	I	T	O	R	W	Q	E
N	A	F	R	B	U	C	H	E	P	M	Y	R	Y	R	Y



Solutions en p 34

VIVE LES MARIÉS !



Le 8 novembre dernier, M. le Maire Sébastien REYMANN a procédé à l'union de Fatima AÏSSAOUI et de Patrick OSOWIECKI.

Depuis des années, les « jeunes mariés », parents de deux garçons Thomas et Sémil, habitent notre village. Patrick est peintre et musicien. Quant à Fatima, elle vient de prendre sa retraite du métier d'infirmière.

Il s'agit du premier et du dernier mariage de l'année 2022. C'est aussi le premier mariage pour notre nouvelle secrétaire de mairie, Marie-Charlotte VILLEMEN, le dernier pour Véronique TROMMENSCHLAGER, qui nous quitte en fin d'année pour une retraite bien méritée.

Nos meilleurs vœux de bonheur à Fatima et Patrick.

B.S.

SORTIE DES ÉLUS ET DES FORESTIERS DANS LE BADE-WURTEMBERG

Le 8 novembre dernier, à l'initiative de Bertrand HIRTH, maire de Sickert et vice-président de la Com-Com et de Thierry ZIEGLER, responsable ONF Doller-Largue, un bus a été affrété à destination de la mairie de Schopfheim, une ville située à une dizaine de kilomètres de Lörrach, dans le Bade-Wurtemberg. Cette visite outre-Rhin avait pour but de permettre à des élus de la vallée, aux membres de l'Association forestière Thur-Doller et à une délégation de techniciens forestiers de découvrir sur place les bons résultats d'une gestion de la forêt et de la chasse différente de celle pratiquée dans notre région.

Après le chaleureux accueil prodigué par le premier magistrat de la commune, quatre domaines forestiers ont été arpentés par les 35 visiteurs, sous la conduite du chef de district.

Les bénéfices engendrés par la régénération naturelle, la régulation du gibier et la protection des replants sélectionnés pour s'adapter au changement climatique ont suscité l'envie des participants de s'inspirer du modèle allemand afin de proposer une démarche adaptable sur notre territoire.

Episode à suivre...





ENCORE QUELQUES TOURNÉES...

Jean-Marie JOBARD, le facteur, fait partie de notre quotidien depuis l'an 2000. Aussi, de nombreux villageois appréhendent-ils son départ en retraite, le mois prochain. Lui accueille cette perspective de manière mitigée :

« Mon cœur est partagé, j'aime la tournée et les gens de la tournée. Je n'ai jamais eu de problèmes avec eux. J'ai essayé de faire mon boulot du mieux possible. »

Ce que je confirme. Avec Jean-Marie, pas de souci, on pouvait dormir sur nos deux oreilles. Il a toujours réalisé son travail de manière consciencieuse. En cas d'absence, il repassait pour nous représenter les lettres recommandées ou les colis à la fin de sa tournée, en redescendant du Ballon d'Alsace. Il ne comptait pas son temps pour satisfaire ses clients.

Il se considère comme un facteur à l'ancienne. Pour lui, créer du lien est aussi important que de distribuer le courrier. Le côté relationnel est le cœur de son métier. Prendre des nouvelles en deux ou trois minutes, partager les joies, les peines...

La Poste a mis en place le service VSMP (Veille Sur Mes Parents) qui consiste en une ou plusieurs visites hebdomadaires du facteur aux seniors à leur domicile, moyennant un abonnement mensuel fiscalement déductible. Deux clients sont concernés dans la tournée de Jean-Marie. Ce dernier n'a pas attendu la mise en place de cette mesure pour prendre des nouvelles des personnes seules ou isolées. Un petit café accompagné d'une petite douceur et c'est gagné ! Jean-Marie est très gourmand et se laisse facilement convaincre ; il n'hésite pas à s'attarder un peu. Selon lui, la restructuration du métier, le passage à la journée continue laisseront moins de temps, ingrédient essentiel pour ne pas devenir des robots.

Il résume ainsi son action : **Beaucoup d'écoute, entendre et savoir se taire...**

Né le 24 octobre 1961 à Champagnole dans le Haut Jura, Jean-Marie est nommé à la Poste à Paris en octobre 1982, après la réussite de son concours d'entrée. Il y restera jusqu'au 30 juin 1988. 6 ans de dispo et les aléas de la vie le font ensuite dévier de sa trajectoire. Il travaille en biscuiterie, en grandes surfaces, en plâtrerie, puis effectue quatre rentrées dans une SEGPA à Besançon en tant que responsable d'un atelier horticole. En 1990, il s'installe avec Françoise, son épouse, alors institutrice en Côte d'Or.

A l'automne 1994, les 6 ans de dispo écoulés, il renoue avec le métier de facteur après avoir passé un concours à Colmar. Il fait partie des 32 reçus parmi 1050 participants et intègre la Poste à Mulhouse, le 28 février 1995. Il y restera 3 ans, logé en semaine au foyer PTT à Mulhouse. Il ne voit alors son épouse et leurs trois garçons, Julien né en 1990, Vincent né en 1991 et Nicolas né en 1994, que le week-end.



En 1997, le couple achète un terrain à Masevaux avec l'espoir secret pour Jean-Marie d'acquérir la tournée de la haute vallée de la Doller qui lui rappelle ses chères montagnes jurassiennes. Il se disait : « Le jour où je peux "acheter" la tournée de la Haute Vallée, je serai le plus heureux des hommes ! »

C'est chose faite en 2000, où il prend la succession de Sylvie KAMMERER qui a remplacé pour quelques mois le facteur DITNER lorsque ce dernier a pris sa retraite. Entre-temps, la famille s'était installée à Masevaux, et Jean-Marie avait obtenu sa mutation pour Sentheim. Françoise est alors institutrice à Dolleren et occupera ensuite plusieurs postes dans la vallée. Depuis son départ en retraite anticipée, il y a 8 ans, elle dispense des cours de religion à l'école élémentaire de Masevaux et de Sentheim. Cela lui permet de garder le contact avec les élèves et ses anciens collègues.

Pour Jean-Marie aussi se pose la question, comment occuper sa future retraite ? Faire du jardinage, de la randonnée, du bénévolat dans les Associations, reprendre une fonction de visiteur de malades,



statut qu'il avait déjà occupé... Les projets ne manquent pas.

Peut-être un jour, choisiront-ils de retourner vivre dans le Jura où demeurent le reste de la famille et leurs racines, à Champagnole ou Salins-les-Bains d'où est originaire Françoise.

Pour le moment, les études de psychomotricité à Mulhouse de Valérie, la petite dernière, la seule à être née en Alsace en l'an 2000, ajourne le projet. Nous aurons par conséquent encore la chance de croiser Jean-Marie et son beau sourire dans les 3 ans à venir.

Il travaillera encore la première et la dernière semaine de janvier, entrecoupées de deux semaines de congés à récupérer. Son dernier jour officiel étant le 28.

Merci à lui pour sa conscience professionnelle, son entrain et sa jovialité. Nous lui souhaitons une retraite riche et heureuse, un repos bien mérité après ses 22 années au service des habitants de notre village.

B.S.



TOUT LA-HAUT

Au printemps dernier, l'entreprise BEHRA Christophe avait fait une première intervention en nacelle sur le clocher de l'église.

En effet, des morceaux de la couronne s'étaient désolidarisés lors de la tempête Eunice et leur chute avait entraîné des dommages dans la toiture.

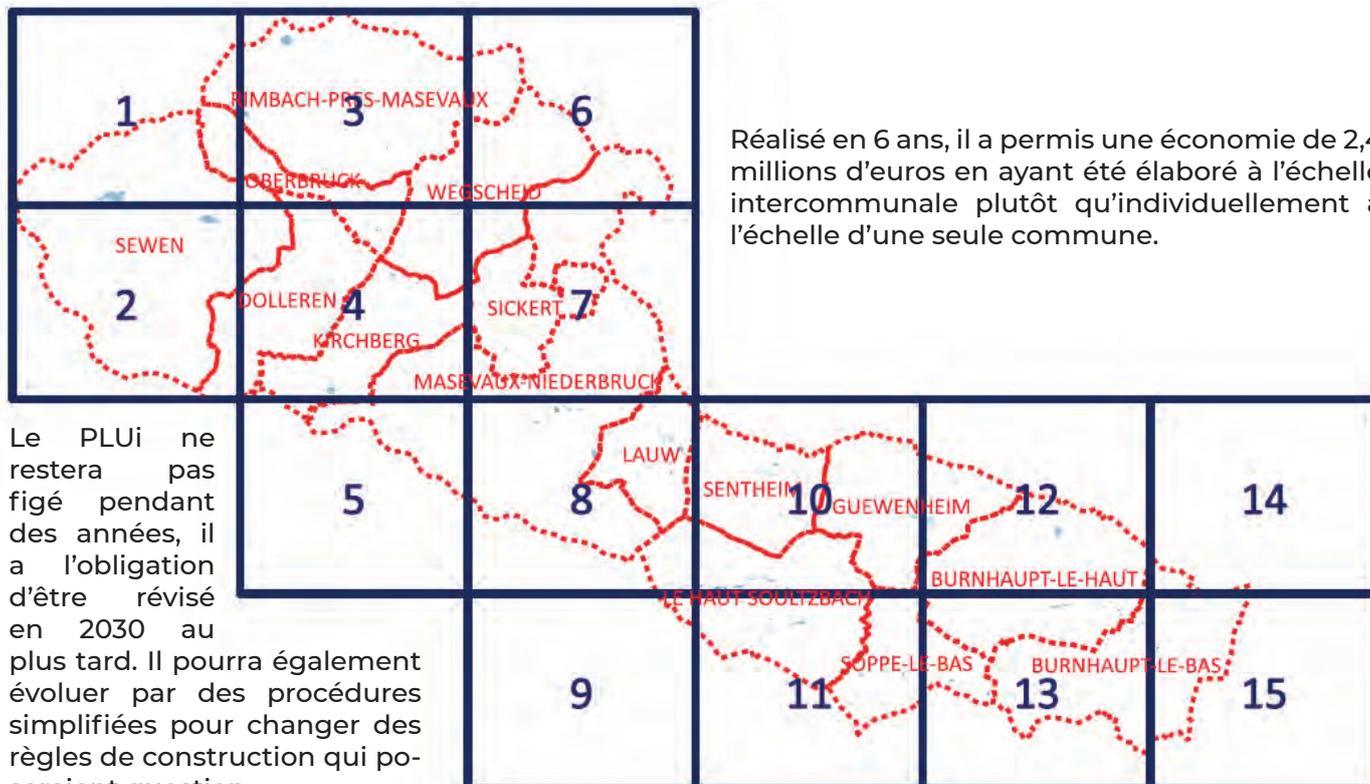
Les tuiles défectueuses ont été remplacées à ce moment-là.



COMCOM

PLUi – Approbation

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Vallée de la Doller et du Soultzbach a été approuvé sans opposition des services de l'Etat. Il est applicable depuis le 28 juin et devient le document référent pour le droit du sol sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes a pour mission de mettre en place des mesures de compensations (plantation, création de vergers...) lorsque de nouvelles opérations d'ensemble sont projetées. Cette volonté a permis de conserver des sites AU « A Urbaniser » dans les communes.

Contact : Elsa NORTH, responsable urbanisme 03 89 38 81 75 e.north@cc-vallee-doller.fr

INFORMATIQUE : écrans + tablettes dans les écoles



Afin d'améliorer les conditions de travail de nos enfants, les élus de la Communauté de Communes ont décidé d'équiper les écoles de la vallée de la Doller et du Soultzbach d'écrans interactifs.

Parce qu'investir pour nos enfants, c'est investir pour l'avenir, les élus ont souhaité développer ce matériel moderne et plus économe en énergie, afin de renforcer l'apprentissage des écoliers.

Le montant de cette nouvelle opération s'élève à 200 000€ HT, subventionnée à 60% par l'État.

La société Telmat ainsi que le technicien informatique de la Communauté de Communes ont installé 55 écrans et 80 ordinateurs fixes et portables en 6 semaines dans les écoles. Les instituteurs ont pu suivre une formation pour maîtriser l'outil et travailler dans les meilleures conditions.

Contact : Delphine PERNOT, directrice 03 89 38 81 75 dpernot@cc-vallee-doller.fr



Afin de renseigner les habitants sur les différentes démarches à entreprendre pour des travaux, voici un document récapitulatif proposé par le service urbanisme de la Communauté de Communes.

Vos démarches pour vos travaux

DP = Déclaration Préalable
PC = Permis de Construire

• à titre indicatif, ce document couvre les cas généraux mais pas les exceptions

NOTE : Dans les communes en périmètre protégé, certains travaux dispensés sont soumis à DP



TOIT

Changement de l'aspect de la toiture : **DP**

Création de combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

< 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
< 20m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX, RAVALEMENT FAÇADE, CRÉATION FENÊTRES ET CHANGEMENT VOILETS DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou <5m² : **aucune formalité**

Surélevée et/ou avec fondations profondes <20m² : **DP**

Surélevée et/ou avec fondations profondes >20m² : **PC**

ABRIS JARDIN

< 5m² : aucune formalité

< 20m² : **DP**

> 20m² : **PC**

CARAVANE

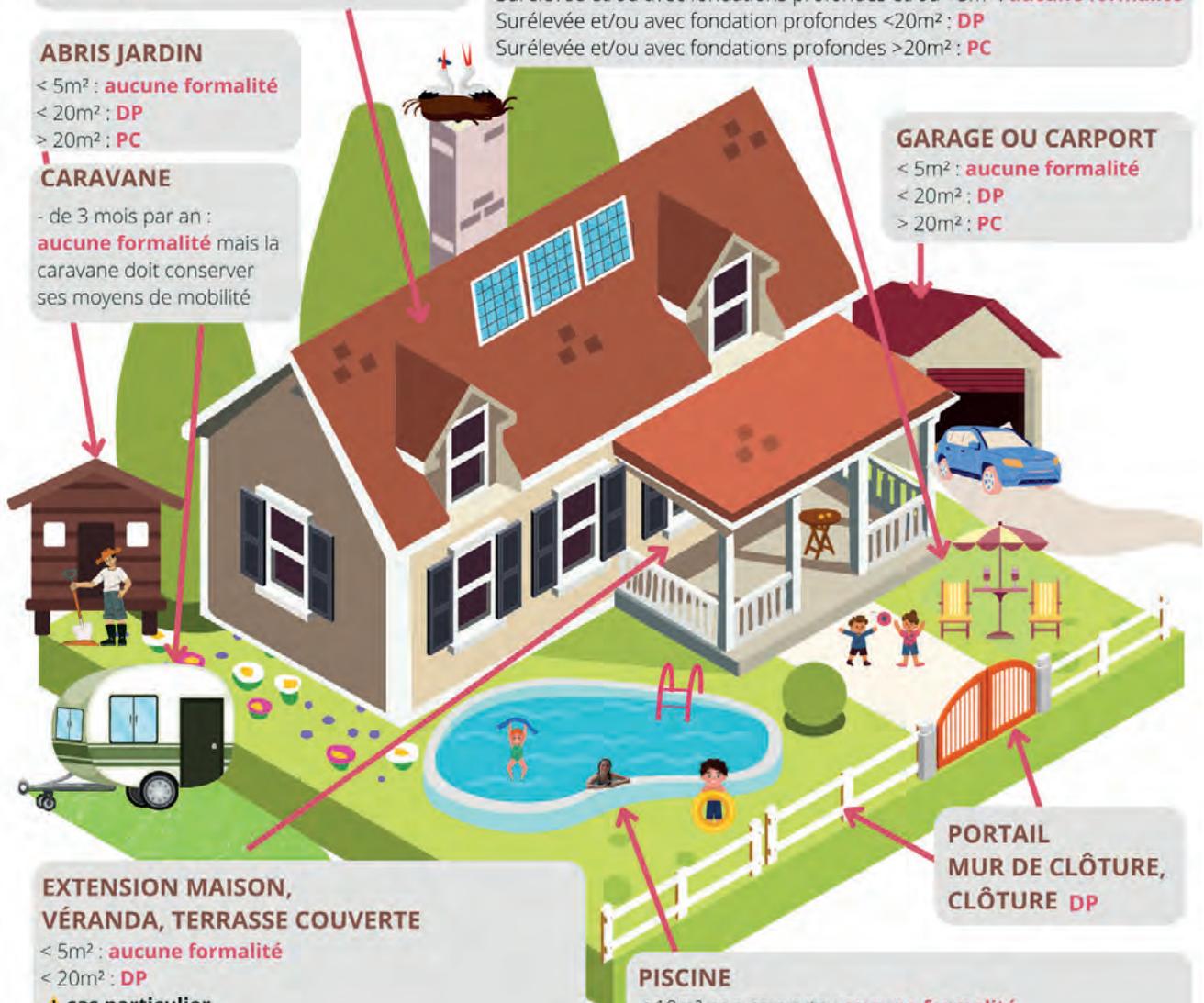
- de 3 mois par an : aucune formalité mais la caravane doit conserver ses moyens de mobilité

GARAGE OU CARPORT

< 5m² : aucune formalité

< 20m² : **DP**

> 20m² : **PC**



EXTENSION MAISON, VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

< 5m² : aucune formalité

< 20m² : **DP**

⚠ cas particulier

de 20m² à 40m² en zone U du PLUi

- maison inférieur à 150m² après travaux
- maison déjà supérieur à 150m² avant travaux

DP

> 20m² et maison dépassant les 150m² = **PC** avec architecte

PORTAIL MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

PISCINE

< 10m² non couverte : aucune formalité

< 100m² couverte : **DP**

< 100m² avec couverture < 1,80m de haut : **DP**

> 100m² et/ou 1,80m de haut : **PC**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH

9 place des Alliés 68290 Masevaux-Niederbruck
03 89 38 8175 - contact@cc-vallee-doller.fr - www.cc-vallee-doller.fr

Fibre Optique

La fibre optique a été déployée par la société XpFibre dans le haut de la vallée dans les villages entre Lauw et Sewen. Ce sont plus de 3 600 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre ! Le second déploiement commencera mi-décembre et concernera les communes de Sentheim et Guewenheim à Burnhaupt-le-Haut et le Bas ainsi que dans l'ensemble du vallon du Soultzbach.

Le raccordement vers les habitations est assuré par l'opérateur de votre choix, en aucun cas un opérateur n'a d'exclusivité dans la vallée.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

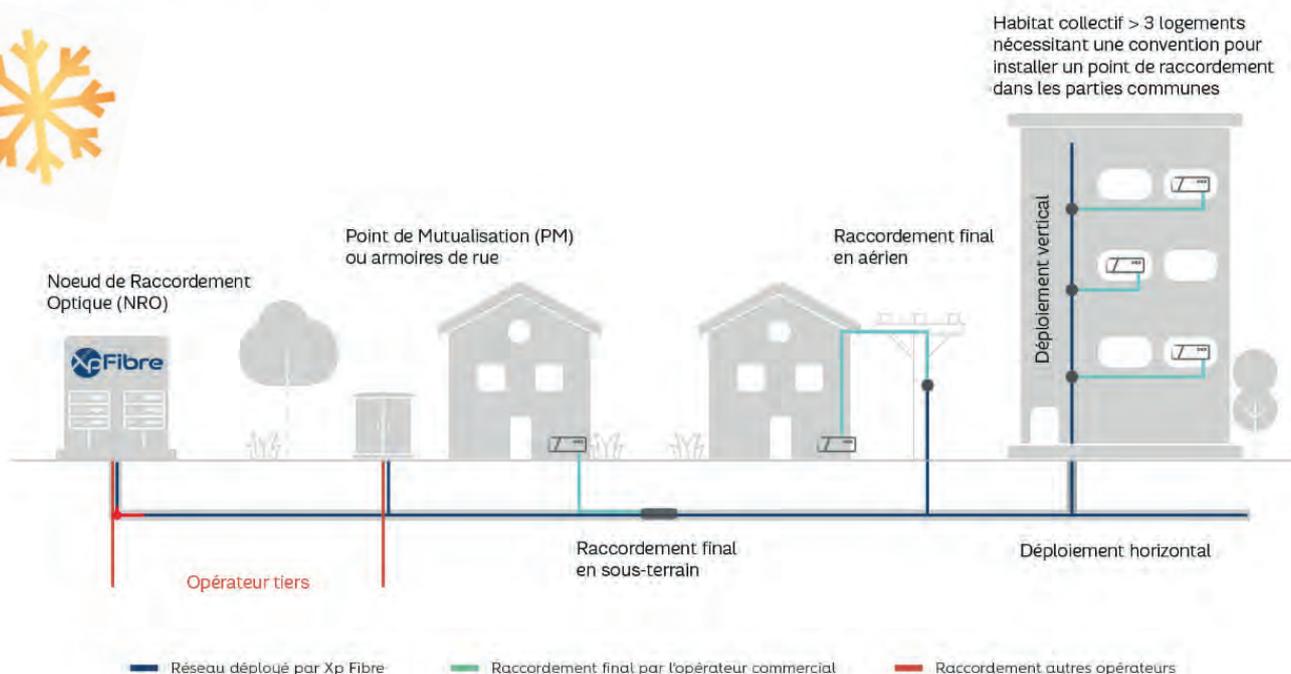
- * Télétravailler dans les meilleures conditions
- * Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- * Jouer en réseau et prendre ses adversaires de vitesse
- * Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- * Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV



Pour recevoir la fibre directement chez vous, il vous suffit **de contacter l'opérateur de votre choix** et de souscrire un abonnement (un nouveau ou un renouvellement), des options vous seront proposées (répartiteur pour augmenter le débit en fonction de votre habitation, un second décodeur pour vos autres téléviseurs...) et **un technicien passera vous installer la fibre.**



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



Pour toutes vos questions liées à l'infrastructure fibre : <https://xp fibre.com>

Contact : Delphine PERNOT, directrice 03 89 38 81 75 dpernot@cc-vallee-doller.fr



CLASSES 1956 ET 1957 DE DOLLEREN

65^e anniversaire fêté en Croatie et en Bosnie-Herzégovine

Les membres des classes 1956 et 1957 de DOLLEREN, accompagnés de leurs conjoints, ont effectué un circuit d'une semaine en Croatie et en Bosnie-Herzégovine du 19 au 26 septembre 2022 pour fêter leurs 65 ans. Deux stations balnéaires ont été choisies : Biograd sur la côte dalmate et Neum en Bosnie Herzégovine, idéalement située pour visiter le sud de la Croatie et notamment la ville de Dubrovnik.



Les classards sur les hauteurs de Dubrovnik

Le séjour a été agrémenté par de nombreuses visites guidées :

- **Trogir** dont le noyau médiéval est un véritable musée à ciel ouvert avec sa cathédrale Saint-Jacques au notable portail romain, inscrite à l'Unesco.

- **Korcula** : Pour nous rendre sur l'île de Korcula et sa capitale, du même nom, ayant vu naître l'explorateur Marco Polo, nous avons emprunté le nouveau pont de Peljesac (ouvert à la circulation depuis le 26 juillet) qui permet de relier directement le nord au sud de la Croatie sans passer par l'enclave bosnienne de Neum. A Orebic, nous avons pris le bateau et avons accosté à Korcula, l'une des cités médiévales les mieux conservées de l'Adriatique. La visite guidée nous a dévoilé son patrimoine architectural et historique richissime, à l'abri de ses murailles : l'Hôtel de Ville, la cathédrale Saint-Marc, l'église de Tous les Saints avec sa collection d'icônes, de petits palais gothiques, le musée aux riches collections sans oublier ses ruelles pittoresques.



- **Dubrovnik (appelée la Perle de l'Adriatique)** : Un arrêt panoramique nous a permis d'avoir une vue d'ensemble de la ville fortifiée, inscrite à l'Unesco, avec ses remparts et ses maisons aux toits de tuiles rouges. L'entrée de la ville s'est faite par la porte de Pile. La visite guidée nous a fait découvrir la cathédrale de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, le palais Sponza, le palais des recteurs, le cloître des Franciscains qui abrite l'une des plus vieilles pharmacies du monde et le vieux port. Sur la route du retour, nous sommes passés par Ston pour admirer sa muraille de 5,5 km de long, la plus longue d'Europe.



- **Split** : Pour rejoindre la deuxième plus grande ville du pays qui se trouve en Dalmatie Centrale, nous avons longé la Riviera de Makarska adossée au massif vertigineux du Mont Biokovo. Split est le berceau de la culture. Son centre historique est né dans l'immense palais de l'empereur romain Dioclétien bâti au 3^e siècle : portes monumentales, colonnade du pérystyle, mausolée devenu cathédrale.



- **Parc National de Plitvice** : Il s'agit du plus grand parc national de la Croatie qui a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1979. Nous avons été émerveillés par ce site naturel exceptionnel. Une promenade de 3 heures avec 2 traversées en bateau a dévoilé 16 lacs qui se déversent majestueusement les uns dans les autres en formant de spectaculaires chutes et cascades.

-Zadar : Cette ville est réputée pour son remarquable centre-ville construit sur une presqu'île. Nous avons découvert l'immense rotonde carolingienne de St-Donat, le forum romain, la Place des 5 Puits et son célèbre orgue marin faisant chanter la mer. Puis nous avons embarqué sur un bateau pour une croisière privative de 4 heures dans le labyrinthe enchanteur de l'archipel dalmate avec déjeuner grillades de poissons.



- Šibenik : Une légère pluie s'était invitée lors de la visite de son centre historique mais qui n'a heureusement pas duré. Après avoir visité la cathédrale Saint-Laurent inscrite à l'Unesco, nous nous sommes rendus dans un domaine vigneron traditionnel intégrant un écomusée où un déjeuner nous a été servi, agrémenté de musique folklorique.



Le soleil, qui était au rendez-vous durant tout le séjour, nous a permis de profiter de la mer et des piscines dans les hôtels.

Bonne humeur et très bonne ambiance régnaient quotidiennement au sein du groupe et les soirées se terminaient toujours autour d'un café, d'une bière ou d'un verre de Slivovica ou de Travarica.

Les participants sont prêts à renouveler une escapade collective à la première occasion et un repas de classe a eu lieu le dimanche 4 décembre.

L'organisatrice du voyage, Monique RICHARD, a chaleureusement été remerciée à la fin du séjour.

Monique RICHARD



CARITAS

CARITAS est le représentant du Secours Catholique en Alsace qui possède 81 lieux d'accueil ce qui représente 1800 bénévoles et 170 000 heures de bénévolat par an pour aider les personnes les plus vulnérables.

Caritas Masevaux est l'un de ces lieux d'accueil où nos bénévoles proposent de l'aide alimentaire, de l'écoute, de l'aide administrative de la recherche d'emploi, du suivi scolaire et des après-midis conviviales.

Les bénévoles de Caritas Masevaux accueillent entre 10 et 14 personnes par semaine (familles, personnes isolées ou en grande précarité) et la forte inflation ainsi que l'arrivée des réfugiés ukrainiens poussent de nouvelles personnes à demander de l'aide. Elles sont souvent plus jeunes, mono-parentales ou pré-retraités ou n'ont tout simplement pas suffisamment de ressources pour subvenir dignement à leurs besoins.

Une crise chasse l'autre, après la Covid, viennent la précarité et l'inflation et les problèmes de chauffage et, NOTRE VALLEE n'est pas épargnée par la pauvreté, celle-ci n'est pas toujours visible mais malheureusement bien réelle.



SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE...

Passage du Saint Nicolas mardi matin, le 6 décembre, à l'école.

Il a distribué des manalas, des clémentines ainsi qu'une pochette surprise avec des gourmandises...



Réponse 1 : sa – pain → sapin

Réponse 2 : Hi – ver → hiver

Réponse 3 : un chat peint → un sapin

Réponse 4 : Betty, Baba, Noël, Quentin et Sandra → Petit papa Noël quand tu descendras du ciel.

Réponse 5 :

Réponse 6 :

A	B	C	D	E	R	O	T	I	E	F	G	H	I	G
G	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	A	T	U	U
A	V	C	H	O	R	A	L	E	W	X	N	Y	Z	I
N	A	B	C	D	B	U	E	F	G	H	G	I	J	R
T	K	L	M	N	A	I	O	P	Q	R	E	S	T	L
S	U	V	W	E	X	Y	S	Z	A	B	C	D	E	A
F	G	H	T	I	J	K	L	C	M	N	O	P	Q	N
R	S	N	T	U	V	W	X	Y	U	Z	A	B	C	D
D	A	E	F	G	H	I	J	K	L	I	M	N	O	E
M	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	T	Z	A	B
D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	C	D	E	F	G
H	I	J	K	L	M	N	O	P	V	Q	R	S	T	U
V	C	L	O	C	H	E	W	X	Y	E	Z	A	B	C
D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	I	O	P	Q
B	O	U	G	I	E	R	S	T	U	V	W	L	X	Y
Z	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	L	M
R	U	D	O	L	P	H	E	N	O	P	Q	R	S	E
J	O	Y	E	U	X	N	O	E	L	T	U	V	W	X



Réponse 7 :

N	R	T	I	O	P	M	K	L	O
D	I	S	T	U	I	P	M	J	D
T	O	C	H	O	C	O	L	A	T
U	P	H	O	R	U	I	O	P	R
A	N	G	E	L	E	T	A	Y	P
P	O	P	M	G	A	N	E	Y	O
M	I	T	R	E	J	S	O	P	K

Réponse 8 : Le Père Noël choisit de se lancer du haut d'une falaise car il sait que ses rennes vont venir le chercher au vol.

Réponse 9 : père- Noël → le Père Noël

Réponse 10 : Il a trop mangé de gâteaux et bu de lait lors de sa tournée.

Réponse 11 : chaud- ko- la-chaud → chocolat chaud

Réponse 12 : gui – r – Landes → guirlandes

Réponse 13 : Avec ta classe car Noël c'est « sans ta classe » → Santa Claus

Réponse 14 : Ce sont les yeux du père Noël.

Réponse 15 : k – dos → le cadeau

Réponse 16 : daim – deux → dinde

Réponse 17 : mots mêlés



A	B	C	E	T	O	I	L	E	D	C	E	P	F	T	G
B	L	H	I	J	K	L	M	N	O	A	P	E	Q	R	R
O	S	U	T	A	V	E	N	T	U	D	V	R	W	A	X
U	Y	Z	T	A	B	C	N	D	E	E	F	E	G	I	H
L	I	J	K	I	L	M	E	N	O	A	P	N	Q	N	R
E	S	T	U	V	N	W	I	X	Y	U	Z	O	A	E	B
C	D	E	F	G	H	I	G	J	K	L	M	E	N	A	O
S	A	P	I	N	P	Q	E	R	S	T	U	L	V	U	W
X	Y	B	O	N	N	E	T	Z	A	B	C	D	E	F	G
H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	H	R	S	T	U	V
W	H	O	T	T	E	X	Y	D	Z	A	O	B	C	D	E
F	F	G	H	I	J	K	L	M	I	N	O	U	P	Q	R
L	S	T	U	V	W	N	X	C	Y	N	Z	A	X	B	C
O	D	E	F	G	O	H	I	J	H	K	D	L	M	N	O
C	P	Q	R	E	S	T	U	V	W	E	X	E	Y	Z	A
O	B	C	L	D	E	F	G	H	I	J	M	K	M	P	O
N	O	P	I	R	C	R	E	C	H	E	P	I	T	A	Q
S	T	U	N	L	M	P	I	D	S	E	T	O	N	P	O
T	R	E	N	N	E	U	O	O	G	U	I	P	H	E	A
U	A	T	R	P	R	P	M	P	I	T	O	R	W	Q	E
N	A	F	R	B	U	C	H	E	P	M	Y	R	Y	R	Y



PATRIMOINE DOLLER

La Société d'Histoire de la vallée de Masevaux présente « Patrimoine Doller » n°32

La SHVM vient de sortir son nouveau bulletin. L'annuaire 2022 comprend 112 pages abondamment illustrées et rassemble une douzaine d'articles sur l'histoire locale.

Au sommaire :

- LE ROTULE DE LA COUR COLONGÈRE DE GUEWENHEIM EN 1579
- L'ÉGLISE ABBATIALE SAINT-LÉGER DE MASEVAUX, LES DERNIÈRES ANNÉES D'UNE EXISTENCE PLURISÉCULAIRE
- CÉSAR DE WALDNER : UN HOMME DE GUERRE RECONVERTI À L'INDUSTRIE
- LES PREMIÈRES BRASSERIES DE LA VALLÉE DE MASEVAUX ET L'INTERDICTION DE BRASSER DE LA BIÈRE DANS LE HAUT-RHIN EN 1817
- L'ÉCOLE DE GARÇONS DE SENTHEIM
- L'AFFAIRE DU CURÉ WERCK DE SEWEN-DOLLEREN (1839-1846)
- IL Y A CENT ANS A MASEVAUX : DIFFÉREND ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB VOSGIEN
- UN TÉMOIN PAS BANAL
- LE COURRIER DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DE GUEWENHEIM À SES JOUEURS INCORPORÉS DE FORCE EN 1942
- MASEVAUX : LA CORRESPONDANCE DE JULES BRENDLEN, MALGRÉ-NOUS, AVEC SA MAMAN JOSÉPHINE, 1942-1944 (2e PARTIE)
- FABIEN SCHULTZ, MAÎTRE VERRIER, ORGANISTE ET CHEF DE CHŒUR À BURNHAUPT-LE-HAUT (1950-2012)
- HISTOIRE DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE SOPPE-LE-BAS
- RUBRIQUE PALÉOGRAPHIQUE
- ÉPHÉMÉRIDE 2021

L'annuaire 2022 est vendu au prix de 20 € à la Maison de la Presse « Le Ranch », chez « Espace Buro » et à l'Office du Tourisme de Masevaux, ainsi qu'au tabac-presse « Le Haut » de Burnhaupt-le-Haut. Il est également possible de l'acheter en ligne sur le site de la SHVM : www.masevaux-histoire.fr

Il est disponible à Dolleren chez Jean-Marie EHRET (Tél. 03 89 82 07 80)

